<u>Règlement de sélection – Req125- Contrôleur travaux-</u> orientation construction

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer du diplôme requis et de posséder l'expérience professionnelle appropriée. La vérification de votre expérience se fait sur base de vos réponses aux questions posées lors de votre inscription. Répondez aux questions dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1.Diplôme requis

- Diplôme de l'enseignement supérieur de type court délivré par une Haute-Ecole ou une université belge dans une section construction ou architecture :
 - o graduat/bachelier professionnalisant
 - o candidature/bachelier académique
 - o ingénieur technicien
- Diplôme de l'enseignement supérieur (p.ex. candidature, bachelier académique) délivré par une haute-école ou université belge après 2 ou 3 ans d'études dans une section sciences de l'ingénieur civil ou sciences industrielles/ingénieur industriel

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous êtes également admis à la sélection si vous êtes étudiant en dernière année de l'année académique 2021-2022 pour l'obtention du diplôme requis. Si vous êtes lauréat de la sélection, vous ne pourrez entrer en service que si vous avez obtenu le diplôme requis. Dans ce cas, téléchargez au moment de l'inscription, votre attestation d'inscription de l'année en cours reprenant les années académiques et la spécialisation académique de vos études.
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :
 Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).
 - vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français :En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous <u>inscrire en</u> <u>ligne</u>. Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique?

Informez-vous auprès la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

1.2 Expérience exigée

Aucune expérience n'est exigée. Vous recevrez la formation nécessaire en fonction de vos prérequis.

1.3 Comment postuler valablement?

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 01/06/2022 inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'My talent'. Nous procédons au screening du diplôme ou d'une attestation d'inscription mentionnant clairement l'année d'étude, l'année académique et l'orientation du diplôme (si vous êtes étudiant de dernière année), que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Téléchargez votre diplôme en ligne au moment de l'inscription. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique 'Données de contact talent.brussels') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection

2. Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1. Compétences comportementales

- Vous créez et améliorez l'esprit d'équipe en partageant vos avis et vos idées et en contribuant à la résolution de conflits entre collègues.
- Vous vous impliquez entièrement dans le travail en donnant toujours le meilleur de vous-même, en cherchant à atteindre la meilleure qualité et en persévérant même en cas d'opposition;
- Vous adoptez une attitude souple face aux changements, et vous vous adaptez aux circonstances changeantes et à des situations variées.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.

Attention! La motivation est considérée comme particulièrement importante pour la fonction et possède une valeur plus importante dans le score final (X2)

3. Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

3.1 Entretien oral

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique 'Evaluation des compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent» seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins 50 points sur 100 et au moins l'évaluation « plutôt bien » de la compétence « communiquer par écrit ».

L'épreuve orale se déroulera entre la fin du mois de juin 2022 et le début du mois de juillet 2022 (sous réserve de modification). Vous pouvez vous inscrire, via votre profil de votre compte "My talent". Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente. Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire jusqu'à 48h avant l'heure de début de l'épreuve. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection. Vous pourrez vous inscrire uniquement aux dates proposées sur votre profil "My talent"

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation :

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
- jouir des droits civils et politiques
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.4. Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à la partie « Entretien oral» . A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie « Motivation »

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable?

Une liste de 20 lauréats au maximum, valable 2 ans, sera établie. Cette liste peut être prolongée chaque fois pour une période maximale d'un an. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.